

4 mars 2024

Procès-verbal de la séance régulière du 4 mars 2024 à 20 heures.

Le conseil de la municipalité de Saint-Nazaire siège en séance ordinaire ce 4 mars 2024 à la salle du conseil de l'édifice municipal situé au 750, rue des Loisirs.

Étaient présents siège numéro 1 : M. Kaven Delarosbil
siège numéro 2 : M. Steeve Langlais
siège numéro 3 : M. Alex Gendron
siège numéro 4 : M. Patrick Salvas
siège numéro 5 : M. Philippe Roy
siège numéro 6 : Mme Sylvie Fafard

formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire Léo Benoit.

Était absent : aucun

Est également présente, Mme Guylaine Bourgoïn, GMA directrice générale et greffière-trésorière.

23-24

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Kaven Delarosbil et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté.

24-24

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par Philippe Roy et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de l'assemblée régulière du 5 février 2024 tel que présenté.

SITUATION FINANCIÈRE AU 28 février 2024

compte entreprise	207 431.22\$
ET1 épargne rachetable	160 900.00\$
ET3 avantage entreprise	149 327.75\$
ET6 épargne à terme régulière	500 000.00\$
TOTAL	1 017 658.97\$

CAISSE RECETTES AU 28 février 2024

TOTAL DES RECETTES	43 147.81 \$
---------------------------	---------------------

25-24

LISTE DES COMPTES

Il est proposé par Philippe Roy et résolu unanimement d'approuver et de payer la liste des comptes du mois et d'autoriser le paiement des comptes impayés totalisant la somme de 394 403.08\$. La liste des chèques fait partie intégrante de la présente résolution comme si elle était au long reproduite.

COMPTES PAYÉS :	368 148.74\$
SALAIRES PAYÉS :	<u>26 254.34\$</u>
	394 403.08\$

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

MÉMO INSPECTEUR

Un rapport mensuel des permis et certificats est déposé par l'inspecteur en bâtiments et lecture en est faite.

Il n'y a pas de dossier soumis pour décision du conseil et il n'y a pas de dossier d'infraction.

26-24

TRANSMISSION À LA MRC D'ACTON DE L'ÉTAT DES IMMEUBLES À ÊTRE VENDUS POUR NON-PAIEMENT DES TAXES

Il est proposé par Alex Gendron et résolu unanimement de mandater Guylaine Bourgoïn, GMA, directrice générale et greffière-trésorière conformément à l'article 1023 du code municipal à transmettre au bureau de la MRC d'Acton, avant le 19 mars 2024, la liste des immeubles qui devront être vendus pour le non-paiement des taxes municipales et ou scolaires.

Des propriétaires sont concernés, considérant que des taxes pour les années 2021-2022 et 2023 sont impayées et qu'il y a le délai de prescription.

Advenant le cas où ces propriétaires paient le montant dû de 2021 et 2022, le conseil municipal est d'accord pour retirer les dossiers de la vente pour non-paiement de taxes.

Pour les propriétaires qui n'ont pas acquitté les taxes 2023, la municipalité leur fera parvenir une lettre par courrier régulier pour les inviter à prendre arrangement afin d'acquitter les montants. Si les montants ne sont pas acquittés, d'autres procédures pourront être entreprises.

27-24

ENGAGER UN NOTAIRE POUR EFFECTUER LES RECHERCHES NÉCESSAIRES POUR LA VENTE DES IMMEUBLES POUR NON-PAIEMENT DES TAXES

Il est proposé par Alex Gendron et résolu à l'unanimité des conseillers d'engager un notaire pour effectuer les recherches nécessaires pour la vente des immeubles pour non-paiement des taxes.

28-24

NOMMER UNE PERSONNE POUR ENCHÉRIR OU ACQUÉRIR DES IMMEUBLES POUR ET AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Il est proposé par Steeve Langlais et résolu unanimement que M. Léo Benoit, maire soit nommé représentant à la vente pour enchère pour et au nom de la municipalité, conformément à l'article 1038 du code municipal pour chaque immeuble désigné. Dans le cas où M. Benoit serait dans l'impossibilité d'agir, M. Kaven Delarosbil, maire suppléant est nommé substitut à titre de représentant.

29-24

INSCRIPTION AU CONGRÈS DE L'ADMQ

Il est proposé par Kaven Delarosbil et résolu à l'unanimité des conseillers que Guylaine Bourgoïn, GMA, directrice générale et greffière-trésorière est autorisée à s'inscrire au congrès de l'Association des directeurs municipaux du Québec.

Les frais inhérents seront assumés par la municipalité.

30-24

SOUMISSION POUR DES TRAVAUX D'ASPHALTE DANS LE 10^E RANG EST ET LE TROTTOIR DE LA RUE LAFRAMBOISE

Le conseil municipal autorise la préparation des documents d'appels d'offres nécessaires pour une demande de soumission pour des travaux de couche d'usure dans le 10^e rang Est et pour les travaux pour le trottoir de la rue Laframboise.

Les travaux du 10^e rang Est seront subventionnés par le programme de la taxe d'accise.

Le trottoir de la rue Laframboise sera subventionné par le programme Fonds pour le transport actif.

Il est proposé par Patrick Salvas et résolu à l'unanimité des conseillers d'engager la compagnie Services Exp inc. pour préparer les documents nécessaires à l'appel d'offre sans inclure les plans pour l'asphalte.

31-24

PROPOSITION POUR PLANTS D'ARBRES DE
L'ASSOCIATION FORESTIÈRE DU SUD DU QUÉBEC

Comme par les années antérieures, l'Association forestière du sud du Québec nous offre gratuitement des plants d'arbres pour le mois de mai. Les objectifs sont de sensibiliser la population à l'importance et au respect des arbres et des forêts.

Il est proposé par Steeve Langlais et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal accepte l'offre de l'Association forestière du sud du Québec.

32-24

ACHAT ET DISTRIBUTION D'ARBUSTES FRUITIERS AUX
RÉSIDENTS DE LA MUNICIPALITÉ POUR UNE DEUXIÈME
ANNÉE

Pour une deuxième année la Municipalité offre gratuitement aux citoyens un arbre fruitier par adresse. Une préinscription est obligatoire.

Nous avons reçu des demandes de 90 propriétaires pour un total de 121 adresses.

Il est proposé par Alex Gendron et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal accorde un budget de 3 000\$ taxes incluses pour l'achat des arbres fruitiers.

33-24

DEMANDE DE PARTICIPATION AU DÉFI CYCLISTE 2024

Le 15^e défi cycliste Desjardins de la MRC d'Acton sera organisé au profit de la Fondation Santé Daigneault-Gauthier de la MRC d'Acton.

Il se tiendra le dimanche 9 juin de 8h30 à 14h. Les cyclistes vont parcourir toutes les municipalités de la MRC d'Acton.

ATTENDU QUE La Fondation Daigneault-Gauthier de la MRC d'Acton dépose une demande aux membres du conseil municipal de Saint-Nazaire d'Acton pour obtenir un don de 250 \$ en appui au défi cycliste Desjardins considérant que cette activité constitue la principale source de fonds annuelle permettant de poursuivre leur mission;

ATTENDU QUE le comité du Défi cycliste Desjardins souhaite obtenir, à la demande du ministère des Transports du Québec, un droit de passage sur les routes de la municipalité sur le rang d'Upton, le 10^e rang Ouest et le chemin du Moulin;

ATTENDU QUE l'organisation souhaite être informée si des travaux sont prévus dans le secteur mentionné précédemment lors de la randonnée;

ATTENDU QUE le service d'incendie est sollicité pour la sécurité des cyclistes aux intersections dangereuses;

ATTENDU la participation de la Municipalité est demandée pour une pause au chalet des loisirs en offrant des victuailles aux cyclistes ainsi l'utilisation des services sanitaires pour l'occasion. L'an dernier 189 cyclistes ont parcouru le territoire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Patrick Salvas et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le droit de passage dans la Municipalité soit autorisé pour l'évènement sur le rang d'Upton, le 10^e rang Ouest et le chemin du Moulin;

QUE le service d'incendie soit présent lors de l'évènement pour la sécurité des cyclistes aux intersections dangereuses et que l'organisation soit informée si des travaux sont prévus dans le secteur mentionné précédemment lors de la randonnée;

QUE la Municipalité offre une pause au chalet des loisirs ainsi que l'utilisation des services sanitaires pour l'occasion comme pour les années antérieures.

34-24

TARIFICATION ANNUELLE ET FRAIS D'EXPLOITATION DU RÉSEAU BIBLIO DE LA MONTÉRÉGIE

Il est proposé par Philippe Roy et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal accepte la facturation pour la tarification annuelle et les frais d'exploitation 2024 du réseau Biblio de la Montérégie d'une somme de 5.19 \$ par habitant.

Ces montants représentent 3 386.88 \$ pour la tarification annuelle (avril à décembre) et 2 008.04 \$ pour les frais d'exploitation (avril à décembre).

35-24

TRAÇAGE DES LIGNES DE RUE POUR 2024

Des soumissions ont été demandées aux entreprises suivantes pour le traçage des lignes de rue dont voici les prix obtenus au mètre linéaire (coût excluant les taxes) :

Description des lignes	Nom des soumissionnaires	
		Marquage Traçage Québec de Saint-Germain de Grantham
<i>Ligne pointillée jaune :</i>	0.235 \$/mètre	0.290 \$/mètre
<i>Ligne pointillée et ligne continue :</i>	0.410 \$/mètre	0.660 \$/mètre
<i>Ligne double continue :</i>	0.585 \$/mètre	0.720 \$/mètre
<i>Ligne de rive :</i>	0.349 \$/mètre	0.370 \$/mètre
Description des produits utilisés :	-Ennis Paint (PPG) 10204 peinture à base de latex	-Ennis Paint (PPG) 10204 peinture à base de latex; -application de microbilles de verre; taux de pose de la peinture : 48 ltr/km; taux de pose des microbilles de verre : .6kg/ltr.
Date des travaux :	mi-septembre 2024	

Des vérifications seront faites pour confirmer que les produits utilisés sont les mêmes pour les deux soumissionnaires et pour ainsi obtenir des soumissions comparables.

Advenant que les produits sont les mêmes, il est proposé par Philippe Roy et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal accorde le contrat à Marquage Traçage Québec considérant que les prix obtenus au mètre linéaire sont plus bas.

Les travaux réalisés seront pour les rangs jugés nécessaires seulement.

FAUCHAGE DES LEVÉES POUR 2024

Des soumissions seront demandées et soumises au prochain conseil.

36-24

SCÈLEMENT DE FISSURES POUR 2024

Des soumissions ont été demandées aux entreprises suivantes pour le scellement des fissures dont voici les prix obtenus au mètre linéaire (coût excluant les taxes) :

	Nom des soumissionnaires	
Présentation des tranches selon le nombre de mètres linéaires	Permaroute inc. de St-Alphonse de Granby	Lignes Maska de Sainte-Cécile-de-Milton
<i>De 0 à 10 000 mètres linéaires :</i>	1.49 \$/m.l.	1.75 \$/m.l.
<i>De 10 001 mètres linéaires et plus :</i>	1.39 \$/m.l.	1.65 \$/m.l.
Date des travaux :	Fin août – début septembre 2024	

Il est proposé par Alex Gendron et résolu à l'unanimité que le conseil municipal accorde le contrat de scellement des fissures à Permaroute inc. considérant que les prix obtenus au mètre linéaire sont plus bas.

Les travaux réalisés seront pour les rangs jugés nécessaires seulement.

37-24

TRAVAUX DE RAPIÉÇAGE MÉCANISÉ POUR 2024

Des soumissions ont été demandées aux entreprises suivantes pour le rapiéçage mécanisé dont voici les prix obtenus à la tonne (coût excluant les taxes) :

	Nom des soumissionnaires	
Présentation des tranches selon le nombre de tonnes	Vallière Asphalte de Saint-Cyrille-de-Wendover	Smith Asphalte inc. de Notre-Dame du Bon-Conseil
<i>Jusqu'à 50 tonnes :</i>	220.00 \$/ tonne	265.00 \$/tonne
<i>De 51 à 100 tonnes :</i>	195.00 \$/ tonne	225.00 \$/tonne
<i>De 101 à 200 tonnes :</i>	179.00 \$/ tonne	200.00 \$/tonne
<i>De 201 tonnes et plus :</i>	170.00 \$/ tonne	190.00 \$/tonne
Date des travaux :	mi-juin jusqu'au début juillet 2024	

Il est proposé par Patrick Salvas et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal accorde le contrat à Vallière Asphalte de Saint-Cyrille-de-Wendover considérant que les prix obtenus à la tonne sont plus bas.

38-24

DROIT DE RÉSERVE POUR SUR LES LOTS 1 958 997 et
4 854 346 DU CADASTRE DU QUÉBEC

Une description technique a été demandée à J.Y. Tremblay, arpenteur géomètre afin de produire un avis de réserve pour les lots 1 958 997 et 4 854 346 du cadastre du Québec.

Il est proposé par Patrick Salvat et résolu à l'unanimité des conseillers que le projet de droit de réserve se poursuive pour ces lots et de mandater les avocats Therrien, Couture, Joli-Cœur pour produire les documents nécessaires à la démarche.

39-24

RÉSOLUTION POUR ENTENTE AVEC TRANSPORTS ET
MOBILITÉ DURABLE QUÉBEC POUR LE BALAYAGE DES
RUES À LEUR ENTRETIEN

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire préparer les travaux pour le balayage des rues ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a proposé à Transports et Mobilité Durable Québec d'effectuer le balayage, nettoyage de la chaussée et l'enlèvement des débris des rues sur la portion leur appartenant, en même temps et par le même entrepreneur que celui de la municipalité et qu'une soumission leur a été envoyée à cet effet ;

CONSIDÉRANT QUE les tronçons appartenant à Transports et Mobilité Durable Québec sont situés sur le rang Brodeur, le 10^e rang Ouest et le chemin du Moulin, et que le balayage et nettoyage de la chaussée (km parcouru par le balai aller-retour) est pour une quantité de 1,578 km ;

CONSIDÉRANT QUE Transports et Mobilité Durable Québec a accepté la soumission au prix 650\$/km pour un total de 1 025.70 \$ plus taxes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Philippe Roy et résolu à l'unanimité des conseillers:

QUE les travaux de balayage des rues soient coordonnés par la municipalité de Saint-Nazaire d'Acton;

QUE la municipalité facture à Transports et Mobilité Durable Québec les travaux de balayage réalisés sur les tronçons leur appartenant tel que présenté dans la soumission.

40-24

ACHAT D'UN PORTIQUE DE LEVAGE

Des soumissions ont été demandées pour l'achat d'un portique de levage et équipement pour effectuer des travaux de voirie de façon sécuritaire.

Présentation des équipements	Nom des entreprises	
	Tresk produits Industriels	Tenaquip, fournitures, solutions & équipement industriels
<i>Portique 4000lbs hauteur 8'6'' à 14' Largeur 15'</i>	6 239.00 \$	
<i>Portique 4000lbs hauteur 8' seulement Largeur 15'</i>		14 589.00 \$
<i>Chariot manuel pour palan</i>	249.00 \$	265.00 \$
<i>Palan électrique à chaîne</i>	3 979.00 \$	8 925.00 \$
TOTAL (plus taxes)	10 467.00\$	23 779.00 \$.

Il est proposé par Steeve Langlais et résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à l'achat du portique de levage et l'équipement chez Tresk produits industriels considérant que les prix sont plus bas.

41-24

MARDIS CHAUDS DANS LA MRC D'ACTON

L'organisme Les Mardis chauds offre la possibilité aux municipalités de participer aux Mardis chauds sur la route et aux soirées Ciné plein air sur la route.

Une demande commune avec les autres municipalités intéressées peut être déposée au FSPS régional à la MRC d'Acton avant le 1^{er} mai 2024.

Dans ce contexte, les municipalités doivent valider avec leur conseil municipal s'ils ont un intérêt à participer et combien de spectacles et de soirées Ciné plein air ils souhaitent avoir en 2024.

Considérant que le coût pour un spectacle est de 1 600 \$ et le coût du cinéma est de 900 \$ et qu'avec le FSPS une municipalité doit payer 20%, le coût après subvention serait de 500 \$ pour un spectacle et un cinéma en plein air.

Il est proposé par Steeve Langlais et résolu à l'unanimité des conseillers de participer au FSPS régional pour les spectacles des Mardis Chauds sur la route et aux soirées Ciné plein air sur la route.

42-24

DEMANDE DE COMMANDITE PAR L'ASSOCIATION DES PARENTS DES ENFANTS HANDICAPÉS RICHELIEU-VAL-MASKA

Il est proposé par Alex Gendron et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal accorde une commandite à l'Association des parents des enfants handicapés Richelieu-Val-Maska d'un montant de 100\$.

Cette aide financière est accordée considérant que les parents de notre milieu peuvent et utilisent le soutien de cette association

Steeve Langlais se retire de la salle à 20h26.

43-24

DEMANDE DE COMMANDITE POUR LA FABRIQUE POUR LE BULLETIN PAROISSIAL

Une demande de renouvellement de commandite nous est faite par la Fabrique de St-Nazaire d'Acton.

Il est proposé par Sylvie Fafard et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal accepte de renouveler la commandite pour le feuillet paroissial pour la prochaine année au coût de 75\$.

Steeve Langlais revient dans la salle à 20h28.

44-24

EMBAUCHE D'UNE ENTREPRISE POUR LE PROJET DE LA REQUALIFICATION DE L'ÉGLISE

Des soumissions ont été demandées à Nadeau Blondin Lortie Architectes ainsi qu'à Entremise dans le cadre de la requalification de l'église.

Il est proposé par Philippe Roy et résolu à l'unanimité des conseillers d'engager l'organisme Entremise pour le projet de la requalification de l'église considérant que leur offre répond davantage aux besoins du projet.

45-24

RECOMMANDATION POUR LA FORMATION D'UN OFFICIER

Dans le but d'optimiser le service incendie et de pallier au besoin d'officier, une demande est déposée par M. Richard Hébert, directeur du service des incendies afin recommander la formation de M. Jimmy Dussault à titre d'officier au Service des incendies de Saint-Nazaire d'Acton.

Il est proposé par Alex Gendron et résolu à l'unanimité des conseillers d'entreprendre les démarches afin de former M. Jimmy Dussault pour le poste d'officier.

RAPPORTS

Léo Benoit : Deux gagnants se démarquent à Saint-Nazaire d'Acton : Kelly-Ann Laforge pour le Fonds d'Athlète de la MRC d'Acton et La Ferme La Bourrasque pour une bourse agricole de la MRC d'Acton.

Kaven Delarosbil : rapport concernant la Régie d'Acton et des Maskoutains, un pense bête est disponible sur le site de la régie.

Steve Lanlais : -Rapport sur le CDRN et leur site web à jour.
-Subvention pour les personnes âgées à Upton pour le verdissement.

COMMUNIQUÉS, CORRESPONDANCE

- Lettre du ministère de la Sécurité publique Québec concernant la déclaration des incendies de 2023;
- courriel de l'ADMQ concernant la situation d'intimidation et de harcèlement dans le milieu municipal;
- courriel de la FQM ayant pour objet la mise sur pied d'un Programme d'aide aux élus et leur famille dès l'été 2024;
- lettre du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation concernant leur offre de soutien aux municipalités dans l'exercice de leurs fonctions, et ce, dans le respect de leur autonomie;
- courriel de la MRC d'Acton concernant le tournoi de hockey sur table – L'année Lemoyne;
- courriel concernant une subvention aux loisirs pour les jeunes afin de favoriser la socialisation;
- lettre de l'ASMAV concernant l'assemblée générale annuelle et des demandes aux représentants de chaque municipalité pour la saison;
- correspondance de la MRC d'Acton ayant pour objet la facturation – Branches 33 et 35 de la rivière Duncan;
- lettre de M. Martin Trudeau, pompier, annonçant sa démission;
- avis public concernant le rôle de perception 2024;
- courriel de la SPAD ayant pour objet les statistiques loi encadrement chiens;
- sommaire des revenus de quotes-parts de fonctionnement et d'investissement de la Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains;
- feuille verte de février 2024;
- invitation à un souper spaghetti du Centre répit-dépannage aux quatre poches;
- offre de services du Groupe GÉOS, services en géotechnique, matériaux et environnement;
- information concernant la vente HSBC Canada et de ses filiales RBC;

- mise à jour de Télébec concernant leur nouveau système de facturation;
- offre de services pour un abri de patinoire en acier de Bâtiments Metbec inc.;
- correspondance du CDRN concernant leurs dernières nouvelles du 29 février 2024.

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

-Question sur les accotements de la rue en asphalte à la place du gravier

-Ponceaux à réparer dans le 13^{ième} rang

-information sur programme de subvention pour réservoir pour récupération de l'eau de pluie.

Sylvie Fafard se retire de la salle à 20h52.

-Question de Maxime Poirier concernant l'entretien pour l'année 2024 du terrain de Michel St-Pierre sur la rue du Moulin (futur développement)

Sylvie Fafard revient dans la salle à 20h54.

-Questions sur le futur développement.

46-24

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Philippe Roy et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit levée à 21h00.

Léo Benoit
Maire

Guylaine Bourgoin, GMA
Directrice générale et
greffière-trésorière